

N'ayant point le livre des recettes de la tutelle, nous ne pouvons savoir ce que rapportaient ces vignes : nous ne pouvons compter que les journées des vendangeurs :

En 1394 — 33 journées (f° 37 v° 38)

1395 — 24 — (f° 38 v°)

1396 — 25 — (f° 39)

1397 — 53 — (f° 55)

C'est constater simplement que la récolte de 1397 fut particulièrement abondante.

*Nota bene.* — Les deux mentions suivantes extraites de ces comptes peuvent peut-être présenter quelque intérêt.

« Non fuit binata dicta vinea Châtillon anno predicto (1394) propter tempestatem (f° 35).

Pro fodendo primo dictam vineam gall. proissendre quia dicta vinea erat tunc bene sicca » (1394), (f° 34).

Le Marquis d'ALBON.

